



MOUVEMENT 2018 Spécial PES

En tant que PES, vous devez impérativement participer au mouvement 2018.

La saisie des vœux : vous devez saisir vos vœux sur l'application SIAM, accessible via iprof, du 7 au 22 avril.

Vous devez être particulièrement vigilant aux codes des postes que vous demandez. En effet, pour une même école, il existe plusieurs codes (adjoint, poste fractionné, brigade...)

Pour vous aider et vous conseiller, nous organisons des permanences spéciales mouvement à l'ESPE sur le temps du midi à la cafétéria :

Lundi 9 avril	Mardi 10 avril (sous réserve de disponibilité)	Jeudi 12 avril	Vendredi 13 avril
Lundi 16 avril	Mardi 17 avril	Jeudi 19 avril	Vendredi 20 avril

Ainsi qu'au local du SNUipp-FSU14, 12 Rue du colonel Rémy, à Caen
Pendant toute la durée du mouvement :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10-18 heures
- mercredi : 10h-12h30 / 13h30-16h30
- samedi 14 et 21 avril : 10h - 12h30

Le Mouvement

Le mouvement se déroule en trois phases :

- le mouvement principal : l'affectation est à titre définitif (sauf sur poste spécifique). CAPD le 1^{er} juin.
- la première phase d'ajustement 3 juillet : elle est effectuée sur les postes restants, l'affectation est à titre provisoire.
- la seconde phase d'ajustement le 30 août : elle est effectuée selon les mêmes modalités que la première phase d'ajustement.

Si vous êtes sans affectation à la rentrée, vous serez affecté provisoirement dans une école en attendant une nomination (sur une ouverture, une levée de fermeture, disponibilité ou *mis à disposition*)

Le barème

En temps que PES, votre barème lié à l'ancienneté est de 0,333.

Des points supplémentaires peuvent être attribués si vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE).

Stratégie mouvement

Le mouvement s'effectue par barème, donc si vous avez moins de points qu'une personne qui demande le même poste que vous, vous passerez derrière elle quelle que soit la position de ce vœu dans votre liste.

Vous devez donc **absolument** faire vos vœux **par ordre de préférence et surtout pas, par ordre de chance d'obtention**. Vous pourriez passer à côté d'un poste qui vous convient davantage.

Le mieux, en tant que débutant, est sûrement de demander 30 vœux pour avoir plus de chance d'en obtenir un. Nous vous conseillons également, **en fin de liste, de demander quelques vœux secteurs**, par ordre de préférence là encore, pour optimiser vos chances d'obtenir un poste dans ces secteurs géographiques. **Attention** : une fois nommé à titre définitif sur un poste, il est parfois difficile d'en partir, surtout en début de carrière (barème faible) et notamment pour les postes de brigades, qui ne bénéficient pas de points de fermeture.

Bien sûr, ne demandez que **les types de postes** que vous souhaitez vraiment (par exemple, si vous souhaitez absolument avoir une seule classe à l'année, ne demandez ni postes fractionnés, ni postes de brigade...). A noter que lors de la 2ème phase du mouvement, beaucoup de postes fractionnés apparaissent, et peuvent donc être donnés même aux faibles barèmes.